

Villabé, le 31 mai 2018

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance publique,**

**LE JEUDI 07 JUIN 2018 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Affaires générales

- a) Porter à connaissance : Décisions du Maire
- b) Approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2018
- c) Avenant à la convention pour le service commun archives et documentation
- d) Désignation représentants CAO ad'hoc mobilier urbain
- e) Protection fonctionnelle
- f) Approbation Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

2. Ressources Humaines

- a) Modification du tableau des effectifs
- b) Mise en place d'astreintes pour la filière Police
- c) Détermination du nombre de représentants au CT

3. Affaires financières

- a) Admissions en non valeurs créances Années 2012 à 2017
- b) EFP tennis

4. Affaires culturelles

- a) Tarification pour la saison culturelle 2018-2019

5. Service jeunesse

- a) Modification des modalités du permis citoyen
- b) Mise en place BAFA citoyen

6. Urbanisme

- a) Cession de l'emprise du conservatoire de musique
- b) Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain communal

7. Motion

- a) CHSF 2018

8. Questions orales



Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart